



Le Saint-Siège

VISITE À L'INSTITUT PONTIFICAL DE MUSIQUE SACRÉE

DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI

Via di Torre Rossa, Rome

Samedi 13 octobre 2007

Vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,

Chers professeurs et élèves de l'Institut pontifical de musique sacrée! Le mémorable jour du 21 novembre 1985, mon bien-aimé Prédécesseur, le Pape Jean-Paul II, rendit une visite à ces "aedes Sancti Hieronymi de Urbe" où, depuis sa fondation, en 1932, par le Pape Pie XI, une communauté choisie de moines bénédictins avait travaillé avec zèle à la révision de la *Biblia Vulgata*. C'était le moment où, par la volonté du Saint-Siège, l'Institut pontifical de musique sacrée s'était transféré ici, tout en conservant dans l'ancien siège du "Palazzo dell'Apollinare" l'historique Salle Grégoire XIII, la Salle Académique ou l'"Aula Magna" de l'Institut, qui est encore aujourd'hui, pour ainsi dire, le "sanctuaire" où se déroulent les académies solennelles et les concerts. Le grand orgue, offert au Pape Pie XI par Mme Justine Ward en 1932, a été à présent entièrement restauré avec la généreuse contribution du Gouvernement de la "Generalitat de Catalunya". Je suis heureux de saluer en cette occasion les représentants de ce Gouvernement ici présents. Je suis venu avec joie au siège didactique de l'Institut pontifical de musique sacrée, totalement rénové. A travers cette visite sont inaugurés et bénis les imposants travaux de restauration effectués ces dernières années à l'initiative du Saint-Siège et avec la contribution significative de divers bienfaiteurs, parmi lesquels se distingue la "Fondazione Pro Musica e Arte Sacra", qui a pris en charge la restauration complète de la Bibliothèque. J'entends idéalement inaugurer et bénir aussi les travaux de restauration effectués dans la Salle académique où, sur la scène, à côté du grand orgue que nous avons mentionné, a été placé un magnifique piano, don de "Telecom Italia Mobile" au bien-aimé Pape Jean-Paul II pour "son" Institut de Musique sacrée. Je souhaite à présent exprimer ma reconnaissance à Monsieur le Cardinal Zenon Grocholewski, Préfet de la Congrégation pour l'Éducation catholique et votre Grand Chancelier, pour l'expression courtoise de ses meilleurs vœux qu'en votre nom également, il a voulu

m'adresser. Je confirme volontiers en cette circonstance mon estime et ma reconnaissance pour le travail que le Corps académique, étroitement uni à son Président, accomplit avec un sens des responsabilités et un remarquable professionnalisme. Mes salutations vont à toutes les personnes présentes: les membres des familles, avec leurs enfants, et les amis qui les accompagnent, les officiers, le personnel, les élèves et les résidents, ainsi que les représentants de la *Consociatio Internationalis Musicae Sacrae* et de la *Foederatio Internationalis Pueri Cantores*. Votre Institut pontifical se dirige à grands pas vers le centenaire de sa fondation qui est l'œuvre du Pape Pie X, qui érigea en 1911, avec le *Bref Expleverunt desiderii*, l'"Ecole supérieure de Musique sacrée"; celle-ci, après les interventions successives de Benoît XV et Pie XI, devint ensuite, avec la Constitution apostolique *Deus scientiarum Dominus* du même Pie XI, l'Institut pontifical de Musique sacrée, activement engagé aujourd'hui encore dans l'accomplissement de sa mission originelle au service de l'Eglise universelle. De nombreux étudiants venus ici de toutes les parties du monde pour se former dans les disciplines de la musique sacrée, deviennent à leur tour des formateurs dans leurs Eglises locales respectives. Et combien y en a-t-il eu sur une période de près d'un siècle! Je suis heureux d'adresser à présent un salut cordial à celui qui, par son exceptionnelle longévité, représente un peu la "mémoire historique" de l'Institut et incarne beaucoup d'autres personnes qui ont œuvré ici: Mgr Domenico Bartolucci. Il me tient à cœur, en ce siège, de rappeler ce que décida le Concile Vatican II en matière de musique sacrée: en s'inscrivant dans la ligne d'une tradition séculaire, le Concile affirme que celle-ci "a créé un trésor d'une valeur inestimable qui l'emporte sur les autres arts, du fait surtout que, chant sacré lié aux paroles, il fait partie nécessaire ou intégrante de la liturgie solennelle" (*Sacrosanctum Concilium*, n. 112). Combien la tradition biblique et patristique est riche pour souligner l'efficacité du chant et de la musique sacrée pour toucher les cœurs et les élever jusqu'à pénétrer, pour ainsi dire, dans l'intimité même de la vie de Dieu! Bien conscient de cela, Jean-Paul II observe que, aujourd'hui comme toujours, trois caractéristiques distinguent la musique sacrée liturgique: la "sainteté", l'"art vrai", l'"universalité", c'est-à-dire la possibilité d'être proposés à n'importe quel peuple et n'importe quelle assemblée (cf. Chirographe *"Mû par le vif désir"* du 22 novembre 2003). C'est précisément dans cette perspective que l'Autorité ecclésiastique doit s'engager à orienter avec sagesse le développement d'un genre musical aussi exigeant, sans en "congeler" le patrimoine, mais en tentant d'inscrire dans l'héritage du passé les nouveautés valables du présent, pour parvenir à une synthèse digne de la haute mission qui lui est réservée dans le service divin. Je suis certain que l'Institut pontifical de musique sacrée, en parfaite entente avec la Congrégation pour le Culte divin, ne manquera pas d'offrir sa contribution pour une "mise à jour", adaptée à notre époque, des précieuses traditions dont la musique sacrée est riche. Chers professeurs et élèves de cet Institut pontifical, je vous confie donc cette tâche exigeante mais passionnante, dans la conscience que celle-ci représente une valeur de grande importance pour la vie même de l'Eglise. En invoquant sur vous la protection maternelle de la Vierge du Magnificat et l'intercession de saint Grégoire le Grand et de sainte Cécile, je vous assure pour ma part un constant souvenir dans la prière. Tout en souhaitant que la nouvelle année académique qui va commencer soit emplie de grâces, je donne à tous de tout cœur une Bénédiction apostolique particulière.

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana